

L'ajournement

Je rappelle au député que c'est moi, en tant que secrétaire parlementaire ayant mené ce débat, qui avais promis de lui donner la parole à environ 19 h 30. En fait, il l'a prise à 19 h 43. Je suis certain qu'il a été reconnaissant au gouvernement de l'heure pour sa collaboration et sa crédibilité.

[Français]

L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve): Madame la Présidente, j'aurais souhaité que le ministre de l'Industrie soit avec nous. Je ne doute pas du talent de son secrétaire parlementaire, mais j'aurais souhaité que le ministre soit présent parce que, lorsque je l'interrogeais le 4 février dernier sur la question de l'autoroute électronique, je dois dire qu'il a été plutôt évasif, qu'il a été plutôt avare de commentaires. À cet égard, la communauté est plutôt inquiète, parce qu'on ne sait pas trop où se dirige le gouvernement. On a l'impression que le ministre de l'Industrie n'est pas vraiment dans le coup et comme on dit chez nous, on a l'impression qu'il a le pied sur le «brake».

• (1850)

Or, l'autoroute électronique est un sujet très important, parce que c'est une formidable aventure qui pourrait relier tous les Canadiens avec le réseau international, comme avec le réseau national et qui pourrait nous mettre en contact avec des banques de données dans les hôpitaux, les écoles et avoir quantité d'accès à l'information.

C'est un sujet important qui ne pourra pas faire l'économie d'un débat. J'aurais souhaité poser la question au ministre, car lorsqu'on lui pose la question en Chambre, on a l'impression qu'il s'en remet complètement à l'entreprise privée et qu'il est dans son intention ou dans son esprit de ne pas engager de capitaux de l'État.

Quand on regarde ce qui s'est passé au niveau des États-Unis, si on veut que le Canada, qui a un passé très honorable au niveau des technologies, des communications et des télécommunications, puisse s'engager sur la voie de l'autoroute électronique, il faudra que le ministre donne des indications claires, qu'il investisse de l'argent.

J'étais inquiet d'apprendre qu'il voulait constituer un comité consultatif. Vous comprendrez que mon inquiétude réside dans le fait que l'an dernier, il y a déjà un comité qui s'est penché sur les questions, dont le président, M. Ostry, président de TV Ontario, a déposé un rapport qui indique très clairement les moyens que le gouvernement doit prendre pour mettre en oeuvre cette autoroute électronique, tant au niveau législatif que réglementaire.

Je me demande si le ministre, qui est un peu mollusque dans le dossier, n'essaie pas de faire diversion en voulant recréer un comité consultatif, dont on ne sait pas trop la finalité. J'espère que le secrétaire parlementaire sera en mesure de nous dire très clairement à quoi ce comité va servir. Quelles sont les intentions du gouvernement? Y aura-t-il des fonds publics? Va-t-il être capable d'être ce rassembleur, d'asseoir autour d'une même table l'entreprise privée, le milieu institutionnel et les partenaires publics pour finalement appeler de tous ces voeux l'avènement de l'autoroute?

Je voudrais lui faire une mise en garde, parce que cette autoroute électronique pourrait aussi être un formidable outil de centralisation, dans la mesure où il y aura des retombées sur le plan de l'éducation et de la formation.

J'espère qu'on peut compter sur le secrétaire parlementaire, qui parlera au nom du ministre, pour donner à cette Chambre, sur la foi de son honneur, les garanties que dans la mise en oeuvre de l'autoroute électronique, on respectera les juridictions des provinces et on s'assurera que les communications qui vont nous lier à Internet se feront aussi en français. Je sais que c'est une préoccupation pour lui. Là-dessus, j'aurais tendance à céder la parole à l'honorable secrétaire parlementaire.

[Traduction]

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie): Madame la Présidente, tout d'abord je peux assurer le député que le ministre de l'Industrie n'a pas son pied sur le frein en ce qui concerne cette question. Au contraire. Il a le pied en plein sur l'accélérateur et, comme le gouvernement l'a annoncé, nous allons nous lancer à plein gaz dans ce projet de superautoroute de l'information.

Je voudrais rappeler à la Chambre que nous avons annoncé dans le discours du Trône que nous allions mettre en oeuvre une stratégie canadienne à l'égard de la superautoroute de l'information. Le 2 février, le secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) s'est engagé au nom du gouvernement fédéral à l'égard d'un certain nombre d'objectifs et de principes devant servir de guide à la mise au point de la démarche à suivre.

Nous avons parlé du conseil consultatif car c'est une question très importante. C'est une question complexe et nous voulions être sûrs que le conseil puisse compter sur toute une série de groupes et d'organisations pour l'aider à formuler la stratégie du Canada dans ce domaine particulier. Par ailleurs, nous voulons nous assurer que tous les secteurs, des syndicats aux consommateurs, en passant par l'éducation soient représentés, et pas seulement celui de l'industrie.

Le conseil, qui est en cours de constitution, sera bientôt annoncé. Il fournira des avis au gouvernement et pourra être consulté en direct. Et je peux dire au député que le gouvernement va mettre des ressources considérables au service de cette superautoroute de l'information, de la communication interactive.

En ce qui nous concerne, nous commençons déjà à distribuer des renseignements. Nous allons procéder à des essais d'abord dans la région de Toronto, puis dans les autres régions. Nous sommes à la recherche d'idées pour des centres d'accès à l'information. Que le député se rassure, le gouvernement est très sérieux et a l'intention d'agir très vite. Nous nous réjouissons de sa contribution.

• (1855)

LES SOINS DE SANTÉ

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Madame la Présidente, mon intervention fait suite à la question que j'ai posée à la ministre de la Santé le 10 février 1994 au sujet des soins de santé et de sa position sur la réduction des taxes sur l'alcool que l'Association des distillateurs canadiens commençait à préconiser le lendemain de la réduction des taxes sur les cigarettes.